

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 83 (1956)
Heft: 1

Artikel: Sur le banc : propos de Lavaux
Autor: Mat.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUR LE BANC

Propos de Lavaux

Brr ! Quelle cramine ! Dire que certains se croyaient déjà au printemps, ou presque.

En effet, le temps était doux (trop beau pour la saison, disait-on). Les vigneron s'affairaient dans les vignes, maniant le fossoir ou le sécateur. On pouvait déjà cueillir les premières dents de lion. Dans les jardins, jacinthes et tulipes montraient leurs pousses vertes. Le merle prenait le ton pour lancer ses vocalises...

Et crac ! un froid de canard... Une bise, mes amis !... déchaînée, furieuse, qui vous glaçait jusqu'aux os sitôt que vous mettiez le nez dehors.

Dans la petite ville, plus de femmes taillant bavette devant les magasins. plus de gosses sur les places. Seul, stoïque, le facteur en tournée. Et le lac fumant comme une chaudière...

Caché dans son pressoir, le vigneron coupe les souches de son dernier minage.

En « piquant trois », on parle de ce froid subit. L'on reparle de l'hiver 1929 tout autant rigoureux.

Et l'on évoque aussi une récente « marche sur Berne », un certain 7 février.

— Je ne regrette pas d'y être allé !

— C'est vrai, après tout, on commence à en avoir assez !

— Comme disait un ami : « La hotte est pleine ! »

— Dire qu'il entre des millions de litres de vins étrangers et que nous avons beaucoup de peine à vendre les nôtres !

— Et les prix qu'on nous fait ne suffisent pas à nouer les deux bouts.

— Nous ne demandons pas l'aumône, mais une place au soleil, comme tout le monde !

— Attendons la suite !

— A moins que cela ne soit la lutte du pot de terre contre le pot de fer !...

Et l'on songe à ce Vaudois qui, tout seul, il y a 233 ans, marcha sur Lausanne... Davel ! Les Vaudois d'alors, les gens de Lavaux plus spécialement, ne furent pas du tout, mais pas du tout fiers de la tentative de leur compatriote. Les habitants du Pays de Vaud leur faisaient grise mine et les accusaient d'être de connivence avec notre héros.

Ils se plaignent et ils multiplient les preuves de leur zèle, de leur dévouement et de leur soumission.

L'Avoyer et Conseil de la Ville de Berne font savoir au « Généreux », cher et féal Baillif de Lausanne, en date du 10 avril 1723 :

Nous avons appris avec déplaisir qu'on fait toutes sortes de chagrins à nos chers sujets des 4 Paroisses de Lavaux et qu'on leur a reproché qu'ils se sont soulevés et mis en armes contre nous, mais comme jusques icy, il ne nous a rien paru de semblable à l'égard des dites 4 Paroisses mais

**NE CHERCHEZ PAS MIDI...
A QUATORZE HEURES !**

LE „MIDI“,
GRAND-PONT QUATORZE,
SUFFIT A VOTRE BONHEUR !

*Accueil « sympa » - Vins savoureux
Repas soignés*

Nouvelle direction GOUGLER
ancien tenancier des Deux-Gares

plutôt qu'ils ont persévéré dans la fidélité envers nous leur Souverain, nous t'avons voulu commander de faire publier en chaire et de défendre sérieusement ces reproches, avec menaces que si on continue encore à leur en faire et qu'on ne laisse pas ces gens en repos, nous ferons sentir notre disgrâce aux contrevenans ; sur quoy donc tu feras veiller et mettras notre vouloir en exécution.

Dieu soit avec toy.

Les responsables des quatre paroisses de Lavaux avaient adressé auparavant à leurs Souverains, une « Très humble Représentation » dont nous citons quelques passages. (Nous en respectons l'orthographe.)

Illustres Hauts Puissants très Bénins et Souverains Seigneurs !

Les Chattelains et Banderets commis des Quatre Parroisses de Lavaux, Vos très humbles et obéissants serviteurs et très soumis et fidèles sujets, prennent la liberté de témoigner à Vos Excellences l'amère douleur et mortifiant chagrin que leur a causé et que leur cause encore le séditieux et extravagant projet du Major Davel qui a donné lieu à VV. EE. de douter de la fidélité de leurs plus zélés sujets :

Pénétrés comme ils le sont d'une vive douleur qu'il soit sorti du milieu d'eux un indigne et malheureux sujet qui par une ingratitude la plus noire et une perfidie la plus exécration, ait osé former un si odieux attentat contre l'heureux et doux gouvernement de VV. EE. sous lequel les dits humbles exposants ont le bonheur de vivre...

Nos gens de Lavaux sont prêts à aller à Berne (sans train spécial, ni chansons, comme les vigneron de l'autre jour). Ecoutez plutôt :

L'horreur que les dits humbles exposants conçurent à la nouvelle de ce détestable projet leur fit d'abord prendre la résolution de venir auprès de VV. EE. pour les assurer qu'ils n'avoient aucune connois-

sance ny aucune part dans cet affaire et renouveler leur zèle, leur fidélité et leur attachement inviolable à VV. EE. après avoir déjà prié Messieurs le Lieutenant Ballival De Bochat et assesseur Seigneulx d'en assurer VV. EE. par leur premier courrier, mais ayant appris que Sa Grandeur le Très Illustre Seigneur haut Commandant et Trésorier de Wattenville estoit en chemin pour Lausanne, les dits humbles exposants se rendirent incessamment auprès de sa dite Grandeur au moment de son arrivée et eurent l'honneur de lui faire les mêmes assurances et le prier de vouloir les faire agréer à VV. EE. et lui communiquèrent le dessein qu'ils avoyent formé de les faire en personnes à VV. EE. qui trouva à propos de suspendre leur voyage jusques à présent...

Et la lettre continue, demandant à LL. EE. :

... d'accorder aux dites Parroisses un Acte et un témoignage de leur innocence pour que cela ne leur puisse point être reproché...

Le 26 avril 1723, deux jours après la mort de Davel, les Souverains seigneurs accordaient aux quatre paroisses de Lavaux l'Acte qu'elles désiraient, par lequel, dit le traducteur : « LL. EE. leur font la grâce de les assurer de la continuation de leur faveur et bienveillance. »

(Extrait des Archives de l'ancienne Paroisse de Villette, à Cully.) Mat.

COMESTIBLES



Escaliers du
Lumen 22

Tél. 222171